

COURANTS D'AGES ASBL

RESEAU DE L'INTERGENERATION EN COMMUNAUTE FRANÇAISE



RAPPORT D'ACTIVITE 2010

Table des matières :

Introduction

- A. Sensibilisation
 - 1. L'axe 2010 : la sensibilisation et son contenu
 - 2. De la campagne à la séance de sensibilisation
 - 3. Qui avons-nous sensibilisé ?
 - 3.1. Lieux sensibilisés
 - 3.2. Publics sensibilisés
 - 3.3. Calendrier des sensibilisations 2011
 - 4. Contexte et objectifs des séances
 - 5. Difficultés rencontrées
 - 6. Pistes de solutions
- B. Ouverture du Réseau
 - 1. Objectifs de l'ouverture
 - 2. Méthode de l'ouverture
 - 3. Trois types de membres
 - 4. les nouveaux membres adhérents 2010
- C. Renforcement du réseau Courants d'Agés
 - 1. Courants d'Agés comme acteur référence
 - 2. Courants se met au vert
 - 3. Groupe de travail
 - 3.1. Groupe « 2012 Année du vieillissement actif »
 - 3.2. Groupe « Carrefours des Générations »
- D. Portail d'information
 - 1. Rappel du cadre
 - 2. Diffusion vers l'extérieur
 - 3. Fréquentations du site
- E. Carrefours des Générations
 - 1. Rappel du cadre
 - 2. Missions de Courants d'Agés
 - 3. Réalisation des missions
 - 4. Nos constats
 - 5. Difficultés rencontrées en 2010 et solutions envisagées en 2011
- F. Autres Activités
 - 1. Permanence téléphonique et informatique
 - 2. « EMIL: European Map of Intergenerational Learning (EMIL)
 - 3. Gestion quotidienne de l'asbl et recherche de subsides

Introduction

Courants d'Âges (STATUTS DE L'ASBL EN ANNEXE 1) coordonne un réseau d'associations actives dans la pratique de la solidarité entre les générations en Communauté française et a comme objectif premier de relier ses membres, d'accroître la visibilité des actions intergénérationnelles et d'être le porte-parole, pour son réseau, d'une société plus solidaire et plus respectueuse des rôles et des désirs de chacun des âges.

En 2010, cette mission principale s'est concrétisée au travers de différents projets notamment celui de renforcer la cohésion du réseau et de sensibiliser à la notion intergénérationnelle.

Pour mener à bien ces ambitieux objectifs, l'asbl a vu son effectif consolidé d'un mi temps supplémentaire lors du second semestre 2010 pour une durée de six mois.

Avec ces nouvelles énergies, Courants d'Âges s'est lancé dans 2010 en axant toujours son action autour de ses trois missions :

Informier :

Répondre aux demandes d'informations concernant les actions de terrain, les publications, ou autres études relatives au défi des relations intergénérationnelles.

Collecter et diffuser les informations concernant les évènements, projets, ouvrages en rapport avec la rencontre entre les générations.

Echanger

Favoriser les échanges de bonnes pratiques entre ses membres et mettre en relation des acteurs, des particuliers, des institutions qui en font la demande.

Orienter les demandes spécifiques vers les structures les plus appropriées au sein du réseau, ou à l'extérieur de celui-ci, le cas échéant.

Représenter

Représenter le secteur associatif et intergénérationnel lors de conférences, colloques, journées d'étude,... et promouvoir les actions intergénérationnelles, grâce à ses outils.

Interpeller les politiques sur la thématique des relations entre les générations

A. Sensibilisation

1. L'axe 2010 : la sensibilisation et son contenu

Outre notre rôle *d'informateur relais* dynamique via notre portail www.intergénérations.be, notre partenariat nous liant aux Carrefours des Générations, nos permanences téléphoniques, notre mission principale pour cette année 2010 était la sensibilisation (cfr. le Rapport d'activité de Courants d'Âges 2009).

En effet, suite à la première édition des Carrefours des Générations, Courants d'Âges a été confronté à la difficulté de rendre accessible la notion d'« intergénération » auprès des communes. La création d'un outil de sensibilisation sur le concept et les pratiques intergénérationnelles à destination d'un public large s'avérait indispensable.

Par « public », nous faisons référence à toutes personnes, n'ayant aucune notion ou pratique intergénérationnelle au préalable, qui désirent s'informer et être sensibilisées.

Nous pensons tout particulièrement à des personnes en formation (futurs professeurs, futurs aide soignants, futurs assistants sociaux, animateurs, éducateurs) et des membres des pouvoirs publics afin qu'elles soient sensibilisées à l'importance et aux enjeux de mettre de l'intergénérationnel dans la pratique de leurs futurs métiers.

Nous voulons également toucher le personnel de maisons de repos, d'associations sociales et culturelles, privées et publiques.

Les trois principaux objectifs 2010 :

- Rendre le concept d'intergénération plus compréhensible et plus abordable
- Permettre aux publics sensibilisés de pouvoir développer des projets intergénérationnels (via des exemples concrets venant de nos membres) ou d'impulser de l'intergénérationnel dans leurs activités
- Promouvoir les valeurs intergénérationnelles défendues par tous nos membres

Bien entendu, nous avons mis en valeur les membres du réseau ainsi que leurs activités tout en diffusant notre boîte d'outils méthodologiques (constituée en partie par nos membres). Dans un même temps, nous présentons notre exposé, non seulement à un large public, mais aussi, aux partenaires associatifs de nos membres.

A plus long terme, et en collaboration avec nos membres, nous aimerions aller jusqu'à proposer des réflexions approfondies sous forme de formations thématiques.

Origine de la sensibilisation:

Afin de rendre la notion d'intergénération accessible à tous, l'équipe de Courants d'Âges a travaillé, durant l'année 2009, à la conception d'un exposé complet qui, au fil du temps, est devenu la source essentielle alimentant toutes nos séances de sensibilisation.

Ces séances de sensibilisation fonctionnent donc, en grande partie, grâce à cet exposé (ou outil) qui représente le résultat de plusieurs années de travail sur le terrain intergénérationnel, de pratiques, de réflexions, de questions... amenés par tous les membres de notre réseau.

Cet exposé comprend, notamment, le contexte d'émergence des activités intergénérationnelles, les enjeux de l'intergénération à l'heure actuelle, les balises pour réussir une activité intergénérationnelle et les ressources pour construire un projet. Cette présentation reprend également un grand nombre d'exemples, puisés en premier lieu auprès des membres de notre réseau, afin d'être au plus près de ce qu'est une rencontre authentique entre tous les âges.

Naturellement, le contenu de l'exposé continue de se construire au fur et à mesure des échanges que nous avons lors de nos modules de sensibilisation. Par ailleurs, les contacts engrangés suite à notre campagne de sensibilisation, et aussi, les partages de pratiques survenant régulièrement sur notre portail internet, alimentent également notre outil (et par conséquent notre exposé).

Le contenu de la sensibilisation a également été présenté aux communes tout au long des réunions de travail de l'opération Carrefours des Générations édition 2010 – 2011.

Les objectifs de nos séances de sensibilisation rejoignent **les missions** de Courants d'Âges c'est-à-dire :

1. **Inform**er et diffuser des informations sur l'intergénération.
2. Mettre en relation et **favoriser les échanges** entre les membres, les non membres, autour de la notion et des pratiques de l'intergénérationnel en Communauté française.
3. **Représenter** les valeurs portées par le Réseau.

2. De la campagne à la séance de sensibilisation

Pour pouvoir lancer notre campagne de sensibilisation, nous avons d'abord déterminé quels types de publics nous voulions toucher. Nous visions avant tout un public large, mais dans la pratique, nous avons également rencontré un public plus 'averti'.

Dans un premier temps, il nous a donc fallu cibler le public repéré et répertorier les endroits où nous pouvions le trouver.

Dans ce but, nous avons travaillé à la constitution d'une base de données conséquente reprenant, notamment, toutes les communes et associations ayant participé aux Carrefours des Générations; mais aussi, les maisons de jeunes, les CPAS et les écoles formant les ergothérapeutes, les assistants sociaux, les aides soignants; en plus des mutuelles et des syndicats.

Parallèlement à la création de cette base de données, et afin de diffuser l'information, nous avons créé un dépliant d'information avec l'aide de notre infographiste (voir annexe 2 : carte et dépliant envoyé).

Ce dépliant était destiné à présenter en quelques mots, de manière attractive et informative, Courants d'Âges et ses missions, les objectifs de nos séances de sensibilisation et les enjeux que représentent l'intergénérationnel aujourd'hui.

Dans un second temps, nous avons envoyé, à l'aide de la base de données, quatre cents courriers (postaux et électroniques) dans le courant du mois de mai. Comme nous tenions à

savoir si les destinataires avaient bien reçu le courrier et s'ils étaient intéressés par une séance de sensibilisation, nous avons passé énormément d'appels téléphoniques et réexpédié de nombreux courriels afin de nous en assurer.

Ce suivi auprès des destinataires requérait un temps de travail supplémentaire important, qui a nécessité un quart temps supplémentaire (quart temps transformé en mi temps réparti sur six mois) à partir du mois de juillet. Les mois de juillet et d'août ont donc été principalement consacrés au suivi de cette campagne.

Une séance de sensibilisation: avant, pendant, après...

Notre séance de sensibilisation se base essentiellement sur un exposé qui se présente sous forme d'une présentation PowerPoint. Celui-ci présente Courants d'Âges, le contexte historique de l'émergence des activités intergénérationnelles, les enjeux, les perspectives des activités intergénérationnelles, et propose des éclaircissements sur ce qu'est une activité intergénérationnelle, ainsi que des balises pour mener à bien une activité et/ou un projet. Naturellement, nous y intégrons des exemples, sous forme de témoignages (films vidéo) venant de nos membres, d'outils et de références bibliographiques.

L'exposé, les témoignages et l'espace pour les questions/réponses représentent au total une durée de plus ou moins deux heures.

Pour chaque séance de sensibilisation, nous adaptons notre contenu (et donc notre outil) en fonction des publics à qui nous nous adressons. Nous modifions notre exposé en fonction du secteur, du nombre de participants, du temps de la séance, et bien entendu, en fonction des objectifs de la séance. Afin d'anticiper les questions qui pourraient interpeller les participants (selon leur rôle et/ou métier), nous cherchons au préalable des exemples, de la documentation, d'activités ludiques/interactives et des choix de thématiques précises.

Il va de soi que toutes ces recherches préparatoires représentent un temps de travail conséquent à ajouter à une séance de deux heures en général, sans compter les temps consacrés aux déplacements, aux prises de contacts organisationnels et logistiques, etc.

Aussi, nous avons deux exigences lorsque nous nous engageons à animer une séance de sensibilisation. Celles-ci concernent la durée de la séance et le nombre de participants à cette séance : le temps optimal que nous préconisons est de deux heures, et le nombre minimal de participants doit varier entre dix et quinze personnes.

Quoi qu'il en soit, notre objectif (avec ces séances) est, et reste, celui de toucher un maximum de publics, et donc un nombre d'acteurs différents représentant des secteurs distincts pour propager une 'contamination positive' de nos valeurs.

Enfin, après les séances, il y a un suivi pour garder le contact avec les personnes sensibilisées, mais aussi, pour offrir des informations, ou des réponses, auxquelles nous n'aurions pas pu répondre durant l'animation. Souvent, le fait que ces personnes touchées visitent ou inscrivent leurs initiatives sur notre portail internet, pour notamment partager leurs expériences, permet de préserver le lien après la séance.

3. Qui avons-nous sensibilisé ?

3. 1. Lieux sensibilisés

- Commune de Fléron (21 septembre 2010)
- Commune de Nivelles (23 septembre 2010)
- Habitat et Participation (1er octobre 2010)
- Commune de Couvin (13 octobre 2010)
- Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation (27 octobre 2010)
- Centre de Formation CEFOR (8 novembre 2010)
- Centre de Formation Vivre Chez Soi (16 novembre 2010)
- ASBL Le Cinex à Namur (2 décembre 2010)

Il est à noter que le nombre de lieux aurait dû être plus élevé car la séance de la commune de Manage (prévue pour le 3 novembre 2010) a été annulée la veille pour cause de maladie et de désistements de la part des participants; la séance (prévue pour le 8 décembre 2010) à l'Ecole Supérieure d'Action Sociale de Liège a été annulée pour cause d'intempéries. La séance qui s'est déroulé à Couvin rassemblait initialement deux demandes distinctes. Enfin, le module prévu à Mouscron pour le 9 décembre 2010 a été reporté au 13 janvier 2011.

L'organisation de la sensibilisation peut, malheureusement et indépendamment de notre seule volonté, être complexe et perturbée d'imprévus.

En réalité, les chiffres sont loin d'être représentatifs et peuvent cacher des points essentiels. Par exemple, la séance réalisée à Couvin regroupait deux structures importantes et totalement différentes, à savoir le Centre Culturel Christian Colle et le Plan de Cohésion Sociale de Couvin, nous amenant ainsi à échanger avec une belle palette d'acteurs bien distincts.

La situation est semblable pour l'animation faite au Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation (CPCP). Le CPCP est un organisme d'éducation permanente comprenant quatre antennes (Bruxelles, Namur, Mons, et Liège). Notre module a permis donc toucher la quarantaine de membres du personnel, personnel actif sur des terrains bien diversifiés.

Remarque identique pour le Cinex qui nous a permis d'échanger et de partager des expériences avec des publics que nous avons peu l'habitude de rencontrer dans le cadre de nos séances. En effet, nous avons rencontré des travailleurs d'une maison médicale, des représentants d'un comité d'habitants, des professeurs d'écoles techniques, des représentants du Fonds du Logement,...

Enfin, l'animation du 1^{er} octobre lors d'une journée d'étude organisée par Habitat et Participation, était organisée en collaboration avec l'Union Chrétienne des Pensionnés (UCP) et la Ligue des Familles. Cette animation, nous a permis de partager, encore une fois, avec des publics très diversifiés tels que des ceux d'Habitation et Participation, de l'UCP, des publics associatifs et de la ligue des Familles.

Organismes touchés

- Communes : Services du Plan de Cohésion Sociale, des Affaires Sociales, des Conseils Consultatifs des Aînés
- Centre de Formation (Insertion Socio Professionnelle) et Ecoles Supérieures : futures aides familiales, futurs ergothérapeutes, futurs assistants sociaux, ...
- Organismes d'Education Permanentes/Centre d'Expression et de Créativité (CEC)
- Maisons de Quartiers/Comités de Concertation
- Maisons de Repos

Nous remarquons que notre campagne de sensibilisation a eu des répercussions importantes. Par exemple, lors d'une entrevue avec l'équipe du Service de Cohésion Sociale – Cellule Egalité des Chances - Equipe Aînés - de la Ville de Namur, devenue membre de notre réseau entre-temps, nous avons reçu un cadastre reprenant toutes les associations namuroises susceptibles d'être intéressées par nos séances de sensibilisation. Grâce à ce cadastre, nous avons pu contacter le CINEX asbl et ainsi toucher le réseau de la Concertation de Quartier Saint-Nicolas représentant trente acteurs associatifs, institutionnels et scolaires tels que : le Centre d'Expression et de Créativité le Grand Manège, le Comité des Arsouilles, le MOC-CIEP de Namur, l'AMO (Aide en Milieu Ouvert) Passages, le Relais Social Urbain Namurois,

La campagne a eu le même effet par rapport à la ville de Nivelles qui nous a contacté suite à la réception de notre dépliant. Grâce à l'animation réalisée dans cette commune, nous avons pu partager nos pratiques avec des travailleurs actifs dans des structures telles que : Vie Féminine, le Guichet Social de la Ville de Nivelles, Association des Retraités Libéraux, Infor Homes Wallonie, Accueil Familial d'Urgence de Nivelles, le Centre Régional d'Intégration du Brabant Wallon, Infor Jeunes – Brabant Wallon, A l'Uche asbl,...

Nous avons également eu des contacts bénéfiques, même si ceux-ci ont eu lieu en dehors du cadre d'une animation.

Parmi ces contacts porteurs, nous avons rencontré, entre autres, un représentant du SEFoP (Service d'Education et de Formation Populaire asbl), et deux personnes du Centre d'Animation en Langues de Bruxelles, tous deux, ont manifesté leur vif intérêt pour notre secteur et, même s'ils n'ont pas toujours des projets concrets à mener dans l'immédiat, ils ont bien assimilé ce que représentent les enjeux intergénérationnels d'aujourd'hui pour en intégrer les valeurs dans leurs pratiques futures.

En général, nos animations, notamment celles au CINEX et au CPCP, nous amènent à entrer en lien avec des secteurs et des acteurs que nous n'avons pas toujours repérés au départ et qui, pourtant, nous rejoignent parfaitement dans le domaine des valeurs intergénérationnelles.

3. 2. Publics sensibilisés

Comme nous l'avons déjà dit, ces publics sont très variés. De plus, nous devons souligner, au terme de cette année 2010, que nous nous sommes adressés autant au *grand public* qu'à un *public averti*. En effet, nous constatons un nouveau phénomène qui voit un nombre de plus en

plus significatif de professionnels de terrain faisant appel à nous, même si ceux-ci semblaient déjà être des acteurs aguerris (c'est-à-dire ayant déjà mené des activités intergénérationnelles) pour améliorer leurs pratiques intergénérationnelles, ou pour injecter de l'intergénérationnel dans leurs travail au quotidien.

Concrètement, nous avons sensibilisé un public pluridisciplinaire : le personnel communal travaillant pour le service des Affaires Sociales, les éducateurs de rue, les travailleurs de plannings familiaux, les assistants sociaux ; mais aussi, les responsables de centres culturels, les CPAS, les directeurs d'écoles, des travailleurs du secteur du logement, du personnel de maisons d'accueil familial d'urgence, des travailleurs de centres d'aide aux immigrés, ...

Nous notons également que nous recevons un nombre accru de demandes venant des écoles (formant entre autres des futurs assistants sociaux et des ergothérapeutes), ce qui démontre l'attention de plus en plus grande pour les valeurs intergénérationnelles dans la société de demain.

En effet, ces dernières années, nous constatons l'intérêt croissant d'un nouveau public, stagiaires et étudiants, pour le monde de l'intergénérationnel. Désireux de consacrer leurs travaux de fin d'études à la thématique de la rencontre entre les générations, ces jeunes étudiants nous contactent très régulièrement.

3.3. Calendrier des sensibilisations 2011

- Commune de Mouscron
- Commune de Manage
- Ecole Ilya Prigogine à Anderlecht
- Ottignies Louvain-la-Neuve

4. Contexte et objectifs des séances

Comme nous l'avons vu précédemment, pour les communes, les trois sources principales des demandes proviennent des services tels que: le service de Plan de Cohésion Sociale, les Conseils Consultatifs des Aînés et le service des Affaires Sociales. Les travailleurs recherchent avant tout une information générale en vue de leurs futures pratiques ou désirent un éclairage nouveau sur ce que représente l'intergénérationnel aujourd'hui dans toute sa diversité.

En ce qui concerne les écoles et les centres de formation, la demande principale est d'avoir une image concrète de ce que le futur terrain professionnel peut provoquer comme rencontres entre les âges.

Quant aux Maisons de Quartiers, les Centres d'Expression et de Créativité et organismes d'Education Permanente, le besoin essentiel est d'obtenir un cadre précis et concret de l'intergénérationnel actuellement afin de pouvoir mener des projets avec quelques 'outils' (que nous leur apportions) et savoir ce *qui se fait ailleurs*.

Objectifs des publics sensibilisés au travers de leurs mots clés

- Les communes : '**définition**'¹ et **précision** de la notion de l'intergénérationnel et **exemples** pour mener concrètement des projets sur le terrain
- Les écoles : **définition** de l'intergénérationnel, **exemples**, et dans une moindre mesure, vaincre les **clichés**
- Education Permanente/Centre d'Expression et de Créative/Maison de Quartier : **définition de l'intergénérationnel**, des **exemples** concrets et **quels publics** toucher

Les questions phares posées lors des séances

- Comment trouver le public et le fidéliser?
- Comment intéresser les jeunes et les médians ?
- Comment créer la rencontre et les liens entre les âges ?
- Comment éviter la seule mise en présence (le goûter 'passe partout') ?
- Comment pérenniser les activités intergénérationnelles ?
- Pourquoi des projets s'arrêtent-t-ils ?
- Comment trouver des moyens/des subsides pour financer ces activités ?

5. Difficultés rencontrées

Notre campagne de sensibilisation a débuté à la fin du mois de mai 2010. Quatre cents courriers postaux/électroniques ont été envoyés à Bruxelles et en Wallonie. Cette campagne a été relancée (envoi de courriers électroniques et appels téléphoniques) dans le courant du mois d'août et de septembre.

Malheureusement, nous avons reçu peu de réponses dans les semaines qui suivirent car, à partir de la fin du mois de juin, les organisations (associations, communes, écoles, fédérations) sont difficilement joignables et/ou disponibles, et ce, jusqu'au début du mois de septembre.

De plus, dans le cadre des séances proprement dites, que nous soyons en milieu associatif, scolaire ou institutionnel, le temps est extrêmement précieux et les horaires rarement 'flexibles'. Ceci explique qu'une séance d'animation doit, généralement, être prévue très longtemps à l'avance. Les écoles notamment, demandeuses de nos séances, doivent préparer leur planning longtemps à l'avance et l'information au sujet de nos séances leur est parvenue trop tardivement dans l'élaboration de leurs programmes scolaires.

Par ailleurs, de notre côté, nous sommes parfois obligés de refuser des séances lorsque le nombre de participants est insuffisant ou lorsque ces participants ne représentent pas assez d'associations différentes, ou bien, lorsque le temps qui nous est imparti nous paraît trop court, ou encore quand les trajets vers les lieux d'animation sont trop longs. Enfin, il arrive aussi que les agendas soient incompatibles.

¹ Nous ne définissons pas le terme intergénérationnel mais donnons plutôt un *cadre* car le monde de l'intergénérationnel n'est pas figé.

Nos séances sont gratuites mais nous avons été contraints de demander, depuis peu, une participation aux frais de déplacement et ceux-ci constituent parfois un obstacle (deux écoles sont revenues sur leur décision de nous inviter suite à l'annonce des frais).

Heureusement, nous pouvons dispenser beaucoup d'informations et d'explications par courrier électronique et par téléphone. Nous faisons donc, parfois, de la 'sensibilisation virtuelle'.

Enfin, l'on voit émerger dans certaines communes, nous espérons grâce à notre mission dans l'opération des Carrefours des Générations et de nos sensibilisations, le développement d'outils et de projets. Ces dernières semblent être de plus en plus à l'aise avec le concept intergénérationnel.

6. Pistes de solutions

Au niveau des obstacles organisationnels, nous essayons, dans la mesure du possible, de 'regrouper' sur une même journée les séances de sensibilisation avec d'autres séances, ou avec des réunions Carrefours des Générations, ou encore, avec des visites chez les membres du réseau afin de minimiser les déplacements.

Nous avons pu, par exemple dans le cas de l'animation réalisée à Couvin, réunir deux demandes différentes (émergeant d'organisations éloignées au niveau de leur secteur d'activité) provenant de la même commune, et donc organiser une séance commune rassemblant les différents publics. Ce type de séance est très bénéfique pour tous car elle a permis, notamment, à des personnes travaillant sur le même territoire communal, mais ne se connaissant pas, de se rencontrer. Dans ce cas-ci, notre animation dépasse nos objectifs premiers. Notons toutefois que cette rencontre a sollicité beaucoup de temps au niveau de l'organisation et de la coordination de part et d'autre (Courants d'Âges et les associations concernées).

Enfin, comme nous savons à présent comment fonctionnent certaines structures, nous planifions les séances plus longtemps à l'avance.

B. Ouverture du Réseau

1. Objectifs de l'ouverture

L'accueil de nouveaux membres au sein de notre réseau recouvre plusieurs objectifs essentiels dont celui de donner tout son sens à notre mission de plateforme intergénérationnelle en communauté française de Belgique en étant représentatif de nombreuses actions intergénérationnelles.

Cette ouverture nous permet, d'une part, d'asseoir notre position en tant que "plateforme" et il représente, d'autre part, un support essentiel pour le travail et les échanges du réseau et de ses membres.

Nous avons proposé à de nouvelles associations actives dans la rencontre intergénérationnelle de rejoindre le Réseau Courants d'Âges dans l'objectif d'alimenter, de diversifier et de vivifier le réseau en terme de sources, ressources et références.

2. Méthode de l'ouverture

Le recrutement des membres adhérents est l'œuvre d'une sélection rigoureuse présentée et approuvée par le conseil d'administration.

Les nouveaux membres doivent impérativement **adhérer aux valeurs de la charte du Réseau Courants d'Âges** et à la réciprocité dans l'échange, la transmission d'information et des méthodes, dans le soutien des actions menées, dans la mise en lien... ces réflexes qui enrichissent et nourrissent le réseau au profit de chacun.

Après une première rencontre avec l'association afin de nous présenter mutuellement nous les invitons à remplir un dossier de candidature et à se présenter devant l'Assemblée Générale.

3. Trois types de membres:

Actuellement, le Réseau Courants d'Âges distingue 3 types de membres :

- **Les membres effectifs**

Ils participent aux activités, et à la vie du réseau et ont le droit de vote lors des Assemblées Générales. La plupart des membres effectifs pratiquent une activité intergénérationnelle et sont sensibles aux principes de notre charte. Bien souvent, ils sont une référence historique et méthodologique en ce qui concerne l'intergénération.

- **Les membres adhérents**

Ils participent aux activités et à la vie du réseau et sont invités lors des Assemblées Générales de l'asbl mais n'ont pas le droit de vote. Ils pratiquent une activité intergénérationnelle au sein de leur structure et sont sensibilisés aux principes de la charte. Ils sont le fruit des périodes récentes d'ouverture du réseau Courants d'Âges.

- **Les membres sympathisants**

Ils sont sensibles et intéressés par l'intergénération et sont informés des activités du réseau. Ils nous apportent un soutien symbolique et adhèrent aux principes de notre charte.

4. les nouveaux membres adhérents 2010 :

Pour rappel, en 2009, nous avons recruté 7 nouveaux membres adhérents :

- **Home Sweet Mômes,**
- **Le bien vieillir,**
- **Quand les jeunes,**
- **Plus jamais seul,**
- **Mémoire vive, un projet de l'asbl "Vivre chez soi",**
- **Pacte Ateliers du Béguinage à l'Institut Pacheco,**
- **Les Trois Pommiers.**

En 2010, nous avons renforcé le réseau grâce à l'accueil de six nouveaux membres actifs en communauté française et représentatifs de la diversité et de la richesse des actions menées en matière intergénérationnelle :

- ***1 Toit 2 Ages,***
- ***Habitat et Participation asbl,***
- ***Service Intergénérationnel de la Ville de Liège,***
- ***C.A.R.-N. (Conseiller, Accompagner, Rencontrer - Namur),***
- ***Coordination du Mouvement francophone de Belgique des Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs,***
- ***Service de Cohésion Sociale – Cellule Egalité des Chances - Equipe Aînés - de la Ville de Namur.***

L'action de ces six derniers membres représente, sur le terrain, un vaste déploiement en communauté française des valeurs et des projets intergénérationnels. En effet, des membres comme le Service Intergénérationnel de la Ville de Liège et la Coordination du Mouvement francophone de Belgique des Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs ont, respectivement, sept maisons intergénérationnelles en province de Liège et quatorze antennes réparties dans toute la Wallonie (Seraing, Charleroi, Liège, Namur, Ottignies, Arlon, Grâce-Hollogne) et la région bruxelloise (Jette, Molenbeek, Berchem-Sainte-Agathe, Saint-Gilles, Etterbeek et Neder-Over-Heembeek).

De plus, le Service de Cohésion Sociale – Cellule Egalité des Chances - Equipe Aînés - de la Ville de Namur nous a offert une belle porte d'entrée sur le réseau associatif namurois. 1 Toit 2 Ages représente des activités à Namur, à Louvain-La-Neuve et à Bruxelles. Et, enfin, Habitat et Participation répand toutes ses campagnes créatives et pédagogiques un peu partout en communauté française.

C. Renforcement du réseau Courants d'Âges

1. Courants d'Âges comme acteur référence

Tout au long de l'année 2010, par les permanences téléphoniques, les newsletters, les questions des participants à nos séances et par les suggestions des membres du réseau, nous avons identifié et touché de nombreux organismes qui veulent intégrer les valeurs intergénérationnelles dans leurs activités. Ces acteurs sont très variés (pluridisciplinaires) : écoles supérieures, maisons de quartier, centres d'expression et de créativité, maisons de repos, services communaux,... Nous espérons avoir répondu au mieux à leurs demandes en vue de leurs projets futurs.

Suite à notre campagne de sensibilisation et à nos discussions lors des séances de sensibilisation, nous avons pu identifier certains besoins récurrents des acteurs de terrain. Ces besoins concernent surtout le public, la durabilité et les moyens. Les acteurs de terrain veulent avant tout savoir comment trouver un public constant et diversifié pour leurs projets, ainsi que des moyens en terme de subsides mais surtout des outils pédagogiques pour mener à bien les activités intergénérationnelles afin que la *rencontre se prolonge après le projet*.

Grâce, notamment, à la visibilité de notre réseau via notre plateforme, à nos modules de sensibilisation et à l'action de nos membres, nous avons *provoqué* un nombre conséquent de rencontres et d'échanges entre acteurs de terrain, de sorte que ceux-ci se sentent, désormais, moins isolés dans leurs projets au quotidien.

De plus, ces rencontres ont parfois engendré des partenariats constructifs. Nous avons d'ailleurs un très bel exemple à ce propos. Suite à une séance de sensibilisation, le CPCP (Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation) nous a contactés afin d'être conseillé pour la création d'un SEL (service d'échange local) au sein de leur antenne montoise. Nous les avons donc mis en lien avec notre membre RER-S (la Coordination du Mouvement francophone de Belgique des Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs) et espérons que ce contact aboutira à un partenariat afin de faire vivre une antenne de service d'échange local à Mons.

Toujours à propos de rencontres, Courants d'Âges a organisé une *mise au vert* pour ses membres (cfr 2. Courants d'Âges se met au vert) dans le but, notamment, de présenter les nouveaux membres aux 'anciens', de resserrer les liens entre membres et de consolider les valeurs de notre réseau. Cette mise au vert a été très bénéfique pour tous, mais également, très 'productive' car elle est le point de départ de deux groupes de travail : l'un concerne les Carrefours des Générations, l'autre '2012 Année européenne du vieillissement actif'.

2. Courants d'Âges se met au vert

Courants d'Âges se met au vert est un moment de réflexion entre Courants d'Âges (son conseil d'administration et ses permanentes) et les membres du réseau durant lequel nous avons réfléchi tous ensemble au réseau : à son sens, à sa forme (complexe car composée de membres polymorphes) et à son devenir.

Il nous a semblé que le moment était venu de se réunir et de mener cette réflexion pour diverses raisons, dont les suivantes :

- L'accueil de treize nouveaux membres au sein du réseau ces deux dernières années.
- L'assurance que les activités menées par l'asbl Courants d'Âges sont toujours en adéquation avec les membres de son réseau comme pour le projet Carrefours des Générations.
- L'évolution constante de l'asbl et de son réseau.

Nous avons donc décidé de nous retrouver deux journées tous ensemble en dehors de notre cadre habituel et de vivre la réflexion dans son aspect relationnel tant au travers de moments de réflexion formels que lors d'échanges informels (tels que le concert de Hugues Maréchal, les pauses, les promenades, les repas, ...)

Pour réaliser ce projet, nous avons demandé un soutien privilégié à la COCOF et avons bénéficié des locaux, salle de réunion et hébergement, dans le domaine de la Communauté Française La Marlagne à Wépion.

Sur les 28 membres qui composent le réseau, 22 membres ont répondu présents. En raison d'empêchement divers de dernière minute, 19 associations membres étaient au rendez-vous pour un total de 36 personnes. Ce chiffre est pour nous une complète réussite.

Les journées de travail ont été très dense (voir annexe 3: récit) et principalement consacrée à s'identifier respectivement (les associations, les missions et les personnes), à établir et travailler les liens entre les membres. Lors du week-end nous avons pu faire connaissance avec les nouveaux membres qui ont rejoint le réseau et renouer avec les plus anciens, où, parfois, la personne de contact d'origine a changé. Nous avons eu maintes occasions de nous informer mutuellement de l'actualité et des activités de chacun. La mise au vert a sans aucun doute renforcé les mécanismes d'échange, de collaboration et de partenariat. Chaque membre a disposé d'un espace de liberté pour s'exprimer en fonction de sa spécificité et de sa réalité de terrain. Cela a permis de mettre en évidence les complémentarités et les différences qui composent le réseau.

Pour nous soutenir dans cette organisation, nous avons fait appel à Atanor qui a coordonné l'évènement avec Courants d'Âges. Atanor est une petite société qui a une expérience de 5 ans en animation de séminaire, de rencontre, en organisation d'évènement et qui « *accompagne le changement et le développement des individus, des équipes et des organisations par du conseil, de la formation, de l'intervention, du coaching (des individus et des équipes)* ». L'animatrice est partie des vécus et des expériences de chacun pour inciter chaque membre à se positionner dans le réseau, définir ses attentes par rapport à celui-ci et exprimer ce qu'il est prêt à investir pour celui-ci.

Nous avons articulé le week-end de mise au vert autour des objectifs suivants :

Relation

- Renforcer la cohésion du réseau et le sentiment d'appartenance

- Faire connaissance et prendre contact mutuellement entre membres
- Accueillir les nouveaux membres

Echange

- Stimuler le partage d'information
- Stimuler des partenariats entre membres
- Prendre connaissance des activités respectives de chacun
- Renforcer les mécanismes d'échange, de collaboration et de mise en réseau

Structure

- Définir les droits et devoirs des membres envers le réseau et la permanence de Courants d'Âges et réciproquement.
- Construire et impliquer les membres du réseau dans les projets à venir
- Définir les attentes des membres du réseau envers Courants d'Âges et ses futurs projets

Nous avons aussi organisé une matinée d'information sur la thématique : « ***Le financement des projets intergénérationnels tant au niveau national qu'au niveau européen*** ». Cette information a été dispensée par le CESEP qui a créé un échange informatif et dynamique. Pour beaucoup de membre ce fut une occasion de faire l'état des lieux de ce qui existe en matière de financement et d'exposer ses difficultés et ses ressources en la matière.

Suite à ces échanges, nous avons mis en réseau certains de nos « moyens » c'est-à-dire que nous avons établi une liste des « offres et demandes » propres au réseau où chacun peut apporter des alternatives aux ressources financières : mise à disposition de locaux, d'outils tels que des jeux, des mallettes pédagogiques, des expositions, des vidéos, ...

Ensemble, nous nous sommes aussi beaucoup interrogés sur le devenir du réseau Courants d'Âges et avons réaffirmé notre adhésion aux valeurs originelles mise en avant par les membres fondateurs, la charte, et avons défini tous ensemble une **finalité du réseau Courants d'Âges** actualisée et au diapason de nos réalités.

Rassembler et promouvoir les acteurs de l'intergénérationnel autour de valeurs communes de solidarité, et maintenir vivant et dynamique le concept d'intergénérationnel au travers de partages d'outils et d'expériences.

Nous, nous sommes aussi engagés respectivement dans la durée aux travers de différents accords et avons lancé dès novembre deux groupe de travail (voir annexe 3 : les accords du week-end)

En ce qui concerne le choix de nos projets annuels, les membres du réseau nous donne un mandat de confiance dans le respect de nos valeurs clés.

Ils se sont également montré ravis de l'ouverture et du réseau actuel mais souhaitent laisser du temps pour apprendre à se connaître et à collaborer avant d'accueillir des membres supplémentaires.

3. Groupes de travail

3.1. Groupe « 2012 l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations »

Suite à la matinée consacré au financement et les sollicitations européennes récurrentes de toutes parts, nous avons décidé de créer un groupe de travail sur l'année 2012.

Lors de la mise au vert, nous avons entamé la réflexion et sa faisabilité :

- Première étape : réfléchir à « l'année 2012 » et préparer une action avec les acteurs du secteur afin de proposer notre vision du vieillissement actif.
- Deuxième étape : organiser une table ronde avec experts (sociologue, économiste, etc.) pour améliorer notre vision globale du vieillissement. Contacter les députés européens. Dégager ensuite un discours à porter en 2012. Le réseau veut une expertise indépendante de celle de l'Union européenne. Amener une vision constructive, une alternative à la préoccupation économique de l'Union européenne. Contacter des réseaux européens pour avoir leur vision.

Le 24 novembre 2010, nous avons eu notre première réunion. Quinze associations membres du réseau, Courants d'Âges compris, se sont inscrites à ce groupe de travail et se sont engagées à travailler jusqu'au 31/12/2012 pour un minimum de six rencontres autour de la finalité suivante : *Défendre la solidarité entre les générations dans le cadre de l'année européenne du vieillissement actif.*

A la fin du mois de décembre, nous avons appris avec joie que l'année 2012 a finalement été déclarée : « *Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations* ». Ce qui n'empêchera pas le groupe de travail de porter nos valeurs de réseau au niveau européen lors de cette mise en lumière en 2012.

3.2. Groupe « Carrefours des Générations »

Pour 2012, il faut redéfinir l'organisation et le positionnement de Courants d'Âges comme partenaire de l'opération Carrefours des Générations.

Lors de la mise au vert, un sous-groupe a entamé la réflexion autour de cette question. Il en est ressorti que l'opération Carrefours des Générations est une action pertinente pour Courants d'Âges car elle promeut l'intergénérationnel. Elle permet d'avoir une large vision de ce qui se fait en Communauté française, de rentrer en contact avec les communes. Elle a activé la création de notre outil de sensibilisation et l'accueil de nouveaux membres dans le réseau. Des aspects négatifs ont été relevés : une communication peu aisée entre les partenaires de l'opération (La Fondation Roi Baudouin, Wind Bag et Courants d'Âges), le coût élevé de l'opération pour peu de public sensibilisé. (cfr. 4. Nos constats pg. 24)

Ce sous-groupe a soutenu le positionnement de Courants d'Âges dans la reprise de Carrefours des Générations en 2012 car au final les points positifs prennent le pas sur le négatif. De plus,

2012 sera l'Année européenne du Vieillessement actif de la solidarité entre les générations et l'année des élections communales.

Cependant d'autres questions relatives à la finalité de l'opération restent floues ou en suspens telles que : Quel public sensibiliser : le grand public ou les pouvoirs communaux? L'opération peut-elle prendre d'autres formes : conférence, outils, ... sans exclure la formule des stands ?

Suite à ces réflexions, il a été décidé de créer un groupe de travail pour cadrer l'implication de Courants d'Âges dans l'opération Carrefours des Génération à partir de 2012

La première réunion de ce groupe de travail s'est déroulée en novembre 2010 avec l'objectif de "*Proposer une offre du Réseau Courants d'Age dans le cadre de la suite à donner au projet "Carrefours des Génération"*"

Actuellement, la Fondation Roi Baudouin cherche un (des) meneur(s) de l'opération.

Le groupe a établi les constats des trois premières éditions et réfléchit aux tâches que l'asbl Courants d'Âges a les moyens humains et financiers d'effectuer, les conditions philosophiques et méthodologiques dans lesquelles elle veut les effectuer.

Le groupe a opté pour la rédaction d'un document reprenant l'ensemble de ces conditions à présenter à la Fondation Roi Baudouin qui sera l'intermédiaire avec les futurs repreneurs.

Afin de rester fidèle à ses trois missions, Courants d'Âges est en devoir de s'interroger sur ce que l'asbl peut réaliser dans cet événement festif.

D. Portail d'information

1. Rappel du cadre

Courants d'Âges gère depuis 2008 un Portail internet d'Information et d'Echange d'expériences qui reprend un grand nombre d'activités et de publications en lien avec la thématique intergénérationnelle. Il s'adresse à tous : les professionnels y trouvent des idées d'activités et des contacts, les particuliers des publications et des évènements auxquels participer, les représentants politiques des informations sur la problématique des relations entre générations.

Le Portail www.intergenerations.be est une porte d'entrée sur l'intergénération et un relais entre le grand public et les porteurs de projets intergénérationnels.

Le portail a un triple objectif :

- rassembler des initiatives intergénérationnelles avec une double mission : centraliser l'information et constituer un large réseau d'acteurs intergénérationnels.
- proposer un « lieu central » d'information et d'échange sur l'Intergénération.
- informer les secteurs de l'action sociale, de la cohésion sociale, de l'éducation permanente et de tout autre champ d'action concerné par les initiatives à caractère intergénérationnel favorisant le mieux vivre ensemble.

Le Portail offre une vitrine et un espace centralisé sur l'intergénération ainsi qu'un ancrage d'information interactif pour les acteurs de terrain en quête d'outils méthodologiques et de références. Le Portail a pour ambition de faciliter l'accès aux expériences intergénérationnelles qui naissent un peu partout en Communauté française, souvent de manière locale et peu visible.

Composé de différentes catégories complémentaires, il contient :

- **une banque d'expériences** listant les activités de mise en lien entre les générations,
- **une banque d'outils** facilitant la mise en œuvre ou le déroulement d'un projet intergénérationnel,
- une **liste de membres** composée en partie d' « experts » de l'intergénérationnel,
- une **newsletter** récapitulant les actualités et les évènements de rencontres entre les générations
- un **agenda** permettant d'être informé de tous les évènements intergénérationnelles de sa région.

Soit une foule d'expériences et d'outils aidant toutes personnes intéressées par la construction de projets intergénérationnels. La constitution et l'alimentation d'une large base de données au jour le jour, que ce soit en matière d'expériences, de ressources ou de référencement, représentent un travail long et ardu qui exige un effectif spécifique. Notre portail nous permet d'accomplir en grande partie notre travail de réseau et d'encourager le travail de terrain de nos membres.

2. Diffusion vers l'extérieur

En 2010, nous avons décidé de mener une grande campagne d'ouverture des membres du portail et des expériences référencées dans ce dernier.

Pour ce faire, nous avons envoyé plus de 400 feuillets (voir annexe 4 : Envoi portail) présentant le portail et sollicitant l'inscription auprès d'associations ou de services qui mènent des projets touchant des publics de différentes générations, en adéquation avec nos valeurs.

Le « recrutement » de nouveaux membres n'est pas aussi aisé qu'un simple clic car nous tenons à garder notre spécificité intergénérationnelle.

Au regard de cette particularité, et bien entendu de nos valeurs, il n'est pas toujours évident de cadrer et de faire un tri des nombreuses inscriptions.

D'emblée et de manière évidente, nous estimons certains formulaires inappropriés à notre portail comme les nombreuses sociétés commerciales spécialisée dans un marketing à destination des personnes âgées, qui véhiculent des messages et des valeurs en opposition aux nôtres tout en vendant leurs accessoires et produits.

Pour d'autres organismes comme ceux qui ne touchent qu'un seul public ou qui n'organisent pas d'activités créant la rencontre entre les âges, cela reste plus complexe de motiver un refus.

Quand nous constatons que le contenu informatif à publier n'est pas assez explicite ou au diapason de notre spécificité, nous contactons l'organisme afin d'insister sur l'importance de la mise en évidence de la solidarité entre les âges dans le descriptif de leur fiche informatique.

Ceci dit, pour beaucoup encore malheureusement, l'intergénérationnel se justifie bien souvent par un « ouvert à tous public » ou une transversalité de la société.

Pour les personnes qui maîtrisent moins bien l'outil informatique et plus spécialement internet, nous continuons, à leur demande, à gérer le contenu de leur espace membre.

Le portail www.intergenerations.be a accueilli en 2010 plus d'une trentaine de nouveaux membres. Ces nouveaux venus permettent d'augmenter, dans un premier temps, le nombre d'outils (publications, formations, etc.) tout en multipliant les échanges d'expériences entre acteurs de terrain; et dans un second temps, de stimuler les partenariats.

En parallèle à l'envoi des 400 courriers, nous avons stimulé les membres déjà inscrits sur le portail afin qu'ils investissent et actualisent leur espace membre. Dès lors, nous avons enregistré de nombreuses visites et actualisation.

Pour l'avenir, nous espérons que l'utilisation de notre portail se fera de manière de plus en plus autonome et que le public s'appropriera ce dernier en tant qu'outil de travail et de recherche pour tout ce qui relève de l'intergénérationnel.

Le Forum

Fin de l'année 2009, nous avons activé le Forum du portail www.intergenerations.be avec la collaboration d'un modérateur expert et extérieur à Courants d'Âges.

Dans un premier temps, afin de susciter l'intérêt des visiteurs, il a été nécessaire de créer du contenu. Cette création de contenu/discussions « fictif » s'est faite à partir de questions « réelles » posées par le public à l'asbl Courants d'âges.

Nous devons constater que le forum ne compte que très peu de fréquentation et les interventions et échanges n'ont pas augmenté.

Nous nous sommes interrogés sur la raison : l'intergénérationnel est-il trop spécifique ?

D'après nos renseignements, faire fonctionner un forum est très ardu.

Notre forum reste ouvert. Nous sommes attentif à ses mouvements et répondons toujours aux sollicitations mais avons mis un terme au contrat du modérateur externe.

La Newsletter

Depuis plus d'une année, nous continuons un envoi bimestriel de notre newsletter à plus de 1100 contacts. La spécificité de notre newsletter est de relayer l'actualité intergénérationnelle avec, entre autre information, un écho des activités des membres de notre réseaux et de informations (agenda, outils, ...) reprises dans notre portail www.intrergenerations.be.

Nous recevons régulièrement des demandes d'ajout dans notre mailing liste et de très bons retours quant à son contenu. Elle reste une fenêtre ouverte intergénérationnelle sur l'extérieur.

3. Fréquentations du site

Tableau des fréquentations 2010

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages
Janvier 2010	1121	1802	10116
Février 2010	814	1351	9217
Mars 2010	1116	1811	10133
Avril 2010	1058	1726	9869
Mai 2010	991	1801	9292
Juin 2010	940	1712	9853
Juillet 2010	620	954	5976
Août 2010	822	1196	6815
Septembre 2010	1168	1633	8805
Octobre 2010	1166	1558	11500
Novembre 2010	1037	1468	8184
Décembre 2010	854	1261	5424
Total	11707	18273	105184

Tableau comparatif des fréquentations

Visiteurs différents 2009	8595
Pages visitées 2009	92005
Visiteurs différents 2010	11707
Pages visitées 2010	105184

+ 36% de visiteurs en 2010

+ 14% de pages visitées en 2010

Nous enregistrons une importante augmentation des fréquentations du site, ce qui nous encourage fortement à poursuivre la promotion, l'alimentation et l'animation de ce dernier.

Cette augmentation est confirmée par la croissance parallèle que nous constatons au niveau des messages et des sollicitations qui nous parviennent via le site.

E. Carrefours des Générations

1. Rappel du cadre

Depuis 2006, Courants d'Âges participe à la réflexion lancée par la Fondation Roi Baudouin sur le défi des relations intergénérationnelles. Courants d'Âges a pris part au cercle de réflexion sur le vieillissement de la population et les relations intergénérationnelles. Suite à ce travail, et avec le soutien financier de la Fondation, Courants d'Âges a mis sur pied son portail internet afin de favoriser l'échange d'expérience et la diffusion d'outils pour faciliter le montage de projets intergénérationnels.

Lorsque la Fondation Roi Baudouin a lancé un appel à collaboration pour le projet carrefours des générations, Courants d'Âges a remis sa candidature afin de renforcer sa position de Réseau de référence sur le thème des relations intergénérationnelles et mettre sa connaissance et son expérience au service de l'opération.

Courants d'Âges asbl a eu le plaisir d'être sélectionné en avril 2008 pour participer à l'élaboration des premiers Carrefours des Générations.

L'organisation de l'évènement est à cheval sur deux années civiles. Les réunions se déroulant de septembre à avril, les missions reprises ci-dessous concernent les Carrefours des Générations de la deuxième édition qui se sont déroulés en avril 2010 et la réitération pour la troisième édition, qui aura lieu en avril 2011, dont la préparation a commencé en septembre 2010.

2. Missions de Courants d'Âges

La deuxième édition des Carrefours des Générations s'est déroulée en avril 2010. Lors de la mise en place de l'évènement, Courants d'Âges fournit son expertise sur les bonnes pratiques intergénérationnelles aux communes, aux ambassadeurs et à Wind Bag. Tout au long de la préparation de cet évènement, Courants d'Âges a joué le rôle de partenaire qualitatif, d'accompagnateur et de guide pour soutenir les communes, les aider à trouver et à présenter des activités qui revêtent un réel aspect intergénérationnel.

Pour la troisième édition qui aura lieu en avril 2011, fort de son expérience des deux premières opérations, Courants d'Âges a précisé ses tâches et produit une nouvelle offre de partenariat plus au diapason des réalités de terrain de l'opération. Cette offre, reprise sous forme de convention, a été signée entre Courants d'Âges et la Fondation Roi Baudouin pour l'édition 2011. (voir annexe 5). Dans le partenariat entre la Fondation Roi Baudouin, Wind Bag et Courants d'Âges pour la réalisation de l'opération des Carrefours des Générations, Courants d'Âges a accentué sa mission principale auprès des responsables communaux qui est d'encourager à encore plus de qualité dans l'élaboration des programmes.

3. Réalisation des missions

Afin de réaliser ces missions, Courants d'Âges participe aux réunions d'information et de travail avec les communes, aux réunions avec le comité de pilotage, à la réunion d'évaluation finale et aux réunions entre les partenaires.

Courants d'Agés, avec le support de son réseau, a créé un exposé rassemblant les concepts, les balises essentielles de l'intergénération et quelques bons exemples de pratiques intergénérationnelles issus des précédentes éditions des Carrefours. Cet exposé renforce le discours sur l'importance qualitative des activités et a été délivré aux responsables communaux afin qu'il soit plus facilement compréhensible et restituable à leurs ambassadeurs.

Ce travail, qui s'est effectué en parallèle à la conception de l'outil de sensibilisation (cfr A. Sensibilisation), améliore, au fil du temps, la qualité des programmes.

Nous avons ressenti un grand intérêt pour les enjeux et l'impératif de renforcer les solidarités entre les générations notamment auprès des communes qui participent pour la première fois à l'opération. Suite à l'opération 2010, plusieurs communes nous ont contacté afin de programmer une séance de sensibilisation et d'être mieux informés sur l'intergénération et préparés à la mise en place de nouveaux projets.

Afin de mener à bien ses missions dans le cadre du travail qui lui est imparti dans l'organisation des Carrefours des Générations, Courants d'Agés a mobilisé une personne à temps partiel qui a été fortement soutenue et secondée par le reste de l'équipe.

4. Nos constats

La Fondation Roi Baudouin a rédigé un rapport d'activité de l'opération "Carrefours des Générations" 2010 et perspective 2011.

Avec le réseau, le conseil d'administration et les travailleuses de Courants d'Agés, nous avons effectué les constats suivants :

Après trois ans, nous pensons que l'opération Carrefours des Générations a permis de sensibiliser et conscientiser un bon nombre d'échevins et de membres du personnel communal à l'importance de l'intergénération puisque le nombre de communes participantes a augmenté d'année en année.

Le monde associatif a également été touché par l'opération puisqu'il s'est mobilisé pour proposer un certain nombre d'activités lors de l'évènement.

Globalement, sur l'ensemble des activités programmées lors du week-end, beaucoup sont organisées par les services communaux (notamment les Plan de Cohésion Sociale). Il ne faut donc pas perdre de vue que le nombre d'activité n'est pas proportionnel au nombre d'associations sensibilisées.

De plus, à la lecture des évaluations rendues par les communes, certaines nous informent que plusieurs projets se sont pérennisés, ce qui indique qu'il y a un public demandeur et adhérent.

Courants d'Agés regrette le manque de moyens mis en œuvre afin d'évaluer plus précisément la compréhension du concept intergénérationnel par les ambassadeurs. La lecture des programmes et la rencontre avec certains ambassadeurs ont permis de porter un regard sur les limites de cette compréhension et Courants d'Agés a trouvé certains projets légers. Tandis que certains projets relevaient bien plus souvent de la mise en présence que de la véritable découverte de l'autre, d'autres programmes présentaient des activités mono générationnelles. Lors du week-

end, certains ambassadeurs ne savaient pas expliquer l'aspect intergénérationnel de leur activité et le pourquoi de leur présence.

Dès le lancement de l'opération en 2009, Courants d'Agés a insisté à différentes reprises sur la difficulté d'informer et de former les responsables communaux à ce concept lors des réunions dédiées au déroulement de l'opération car nous ne rencontrons alors que les organisateurs de l'événement mandatés par la commune et très rarement les ambassadeurs amenés à rencontrer les publics.

Au fur et à mesure des éditions, Courants d'Agés a créé des outils afin d'améliorer la communication sur le contenu mais leur utilisation est restée difficile puisque l'information est différée : nous informons le responsable de la commune présent (parfois turnover interne) qui doit ensuite relayer l'information au sein de son service, de son équipe organisationnelle et de ses ambassadeurs.

Conscient qu'instaurer une dynamique intergénérationnelle demande du temps, de la réflexion et la maturation d'un projet, nous pensons que les professionnels doivent être davantage formés et informés sur les enjeux et la manière de mettre en place des projets intergénérationnels. Durant trois ans, Courants d'Agés a tenté d'aider les porteurs de projets de l'opération Carrefours des Générations (les ambassadeurs) à intégrer plus d'intergénérationnel dans leurs activités mais, pour plus d'efficacité, cela demande un véritable accompagnement individuel de projet que Courants d'Agés n'a pas actuellement les moyens de fournir.

En ce qui concerne le grand public, évaluer leur compréhension du leitmotiv de l'évènement c'est-à-dire « plus de liens et solidarité entre les âges » reste ardu. Au-delà de l'aspect festif, il est difficile, nous semble-il, pour le public de percevoir la raison première de l'évènement. Nous restons persuadés que la meilleure manière de sensibiliser le grand public est bien de diversifier l'offre d'activités intergénérationnelles afin qu'il puisse vivre lui même les richesses de ces rencontres.

Au sein du partenariat entre la Fondation Roi Baudouin, Wind Bag et Courants d'Agés la communication n'est pas simple. Nous regrettons qu'il y ait eu peu de temps consacré à des réunions de partenariat et qu'aucune évaluation de ce dernier n'ait été effectuée.

Nous pensons qu'une convention commune, tripartite, entre les partenaires aurait permis une plus grande complémentarité et répartition des rôles entre ceux-ci.

Malgré nos demandes répétées, il n'y a jamais eu de concertation entre les trois partenaires sur la façon d'atteindre les objectifs visés dans l'opération tout en tenant compte de nos compétences spécifiques. Nous avons le sentiment d'avoir travaillé plutôt côte à côte qu'ensemble, ce qui a créé des difficultés dans la communication vers l'extérieur.

Nous regrettons la direction que ce partenariat a prise au fil des opérations.

5. Difficultés rencontrées en 2010 et solutions envisagées en 2011

Malgré nos efforts pour rendre la notion d'intergénération plus accessible, il reste difficile pour les responsables communaux de relayer à leurs ambassadeurs l'ensemble des informations

reçues lors des réunions. Pour cette raison, Courants d'Âges travaille pour la troisième édition sur de nouveaux outils simples et transmissibles (power point, liste de publications) que les responsables pourront utiliser et diffuser pour aider leurs ambassadeurs dans la mise en place de leurs activités.

Le nombre de visiteurs des Carrefours des Générations est encore trop faible. Pour 2011, Wind Bag, en tant que partenaire responsable de l'aspect événementiel a suggéré de miser sur une affiche qui met en avant l'aspect festif de l'opération. Ils ont également suggéré de modifier le nom de l'opération : le grand public entendra maintenant parler de « Générations en fête ». Ces modifications ont été approuvées par la Fondation Roi Baudouin.

Le positionnement de Courants d'Âges par rapport à ces suggestions reste très délicat et soulève de grandes craintes de dilution du message dans trop de festif.

F. Autres Activités

1. Permanence téléphonique et informatique

Courants d'Âges, en lien direct avec ses trois missions : informer, échanger et représenter, assure une permanence téléphonique et électronique durant laquelle nous répondons à de nombreuses questions venant des membres et des personnes, d'associations ou de services extérieurs au Réseau.

Les questions sont très variées :

- *Comment financer mon activité ?*
- *Comment mobiliser les différentes générations ?*
- *Où trouver une activité intergénérationnelle dans ma région?*
- *Qui contacter pour mon travail de fin d'année?*
- ...

En fonction de la demande, nous répondons aux questions et transférons les informations qui leur seront utiles ou nous réorientons les demandes vers les structures expertes dans les domaines questionnés.

Le portail www.intergenerations.be est aussi une porte d'entrée pour les publics, beaucoup des demandes que nous gérons émanent de ce dernier.

Pour chaque demande, nous effectuons une recherche afin de répondre de manière la plus adéquate et complète possible.

2. EMIL: "European Map of Intergenerational Learning"

En 2010, Courants d'Âges contribue au projet européen EMIL dont l'objectif est de mettre en place un réseau d'échange d'idées, de ressources et de méthodologies entre des structures émanant de vingt pays européens impliquées dans des programmes intergénérationnels. EMIL tente de faire connaître à un grand nombre d'organisations nationales les enjeux intergénérationnels européens et internationaux. A l'inverse, les préoccupations et les meilleures pratiques nationales pourront aisément être relayées au niveau européen.

Un des objectifs actuels du réseau EMIL est de préparer les organisations à l'année européenne 2012 Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations.

Contributions concrètes de Courants d'Âges en 2010 :

- En octobre 2010, deuxième réunion du réseau EMIL à Lisbonne.
Conférence de deux jours dont émerge des groupes de travail thématiques
- - Inscription dans un des groupes de travail : « Développement, communautaire intergénérationnel et mise en place de lieux et moments de rencontres »
- - Participation au contenu de la Newsletter
- - Rédaction et publication d'une étude de cas sur le site : www.emil-network.eu
- - Envoi de liste de contacts et promotion du réseau EMIL

En 2010, Courants d'Âges a mandaté une personne (une vingtaine d'heures de travail) pour cette mission. En 2011, il nous sera impossible de rétribuer une personne.

Cependant, il nous semble essentiel que Courants d'Âges soit impliqué dans ce projet et relaye ce qu'il en ressort auprès des associations belges qui ont comme préoccupation la solidarité entre les générations.

Nous sommes en réflexion pour adapter notre contribution, en tant que réseau intergénérationnel de Belgique francophone, au projet EMLIL en fonction de nos moyens humains et financiers.

Site : www.emil-network.eu

3. Gestion quotidienne de l'asbl et recherche de subsides.

La gestion quotidienne de l'asbl Courants d'Âges nécessite un temps de travail non négligeable.

- La gestion budgétaire ;
- La gestion journalière ;
- L'organisation des AG , réunions réseau, groupes de travail ;
- La gestion des fournitures et du matériel ;
- La gestion des vacataires ;
- La formation continue des permanentes ;
- La recherche de subsides ;
- La mise en place des projets et la continuité des missions.

Recherche de subsides récurrents

Depuis la perte de reconnaissance d'association relevant de « l'Education permanente » par la communauté française, Courants d'Âges reste dans une situation financière précaire due à la non récurrence de ses subsides. .

La Communauté Française nous a accordé une convention de trois ans jusque 2011.

Réalistement, nous ne pourrons prétendre à aucune reconnaissance de l'éducation permanente étant donné la structure et l'effectif de notre asbl.

Nous cherchons chaque année de nouveaux projets à proposer afin de prétendre à des enveloppes auprès des pouvoirs subsidiaires.

Par souci de cohérence et de crédibilité, nous voulons rester en lien avec nos objectifs et missions premières, ce qui rend cette recherche de « nouveaux projets » et de financements très fastidieuse.

Ces démarches et recherches nécessitent énormément de temps de travail, à ajouter à celui consacré aux dossiers de justification, proportionnellement à l'effectif de l'asbl.

Lors de l'engagement d'une nouvelle employée à temps partiel en 2010, nous espérons prolonger ce contrat de travail afin de renforcer l'équipe et notre ancrage en Wallonie. Malheureusement, le manque de moyens en 2010 et la difficulté d'avoir une vision financière

claire pour 2011 nous ont empêché de reconduire ce contrat. En effet, la prise de risque d'engager une nouvelle personne sans connaître le montant des subsides qui nous seraient octroyé et qui ont été moins important que prévu, nous a contraint à prélever dans les fonds de réserve de l'asbl afin de boucler le budget annuel 2010.

En 2011, nous ne pouvons plus nous permettre un tel risque sans craindre pour la santé financière de l'asbl. Nous sommes encore à la recherche de pistes et de solutions pour donner un cadre de travail plus confortable et assurer la survie de l'asbl.

Equipe :

Valérie Beckers (Coordinatrice)

Marie Lamoureux (Chargée de mission)

Bossu Donatienne (Chargée de Projet) Cdd du 1/7/10 – 31/12/10

Courants d'Agés asbl

Rue du Vieux Moulin 66

1160 Auderghem

02 660 06 56

0495/72.88.92

info@courantsdages.be

www.intergenerations.be

Annexe 1 : Statuts de l'asbl

N. 13291 (48918 — 71425P)

Courants d'Agés

1000 Bruxelles

Numéro d'identification : 13291/98

STATUTS

Les soussignés :

- L'a.s.b.l. « Abracadabus, représentée par Mme Josette Maufroy, rue de la Prévoyance 58, 1000 Bruxelles.
- L'a.s.b.l. « La Gerbe » « Mémoire vivante », représentée par Mme Patricia Fontaine, rue Thieffry 45, 1030 Bruxelles.
- L'a.s.b.l. « Télé-Service de Plombières », représentée par M. Jean-Michel Lex, rue de la Gare 9, 4850 Montzen.
- L'a.s.b.l. « Entr'âges », représentée par Mme Marie-Louise Carrette, rue de la Prévoyance 60, 1000 Bruxelles.
- L'a.s.b.l. « Centre Saint-Aubain » - « Auberge du Vivier », représentée par M. Jean-Pierre Haquin, avenue- de la Gare 108, 6720 Habay-la-Neuve.
- L'a.s.b.l. « Le Pouly », représentée par Mme Marie-Claire Eubben, rue Willy Squélord 9, 5600 Jamagne.
- « Croix Rouge de Belgique - Communauté francophone - Action sociale », représentée par M. Luc Melardy, rue Stallaert 1, 1050 Bruxelles.
- L'association « Recherche Action participative », représentée par Mme Marianne Gassel, rue de l'Elan 80, 1170 Bruxelles.
- L'a.s.b.l. « Entraide et Amitié », représentée par Mme Martine Gillis, rue de la Charité 43, 1210 Bruxelles.
- L'a.s.b.l. « Ag'y sont », représentée par Mme Isabelle Sturbaut, rue de l'Hôtel de Ville 7A, 7911 Frasnes.
- Le « C.P.A.S. de Pont-à-Celles », représenté par Mme Béatrice Roulin, rue de la Liberté 84, 8230 Pont-à-Celles.
- Le « Home Saint-Joseph », représenté par Mme Marianne Vilches, quai de Coronmeuse 5, 4000 Liège.
- L'a.s.b.l. « Agés et Transmissions », représentée par Mme Michèle Piron, rue Konkel 155, 1150 Bruxelles.
- L'a.s.b.l. « La Charmille », représentée par M. Pascal Xavier, rue des Vignobles 2, 6230 Pont-à-Celles.
- Mme Khadija Ounchif, avenue de l'Exposition 368, 1090 Bruxelles.
- Mme Madeleine Denis, rue Franklin 17, 1000 Bruxelles.
- Mme Françoise Du Fontbaré, avenue Léopold Wiener 81, 1170 Bruxelles.
- M. Hubert Bakandika, Grande Rue au Bois 84, 1030 Bruxelles.
- Mme Eliane Berthe, avenue Général Lartigue 23, 1200 Bruxelles.
- M. André Hut, boulevard de Dixmude 55, 1000 Bruxelles,

tous de nationalité belge, ont convenu de constituer une association sans but lucratif dont ils ont arrêté les statuts comme suit :

TITRE I^{er}. — Dénomination, siège social

Article 1^{er}. L'association est dénommée « Courants d'Agés ».

Art. 2. Son siège social est établi à Bruxelles. Actuellement, celui-ci est fixé à la rue du Vieux Moulin 66 à 1160 Auderghem. L'adresse du siège est située dans l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

Il peut être transféré par décision du conseil d'administration dans tout autre lieu en Belgique.

TITRE II — Objet

Art. 3. L'association a pour objet de développer un réseau de coordination et de services en vue de promouvoir les activités intergénérationnelles telles que définies dans la charte de l'association.

Cette charte qui définit la philosophie de l'association est inscrite à l'article 1^{er} du règlement d'ordre intérieur.

L'association peut accomplir tous les actes se rapportant à son objet. Elle peut notamment prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire à son objet.

TITRE III. — Membres

Art. 4. Courants d'Agés regroupe des personnes qui se sentent concernées par les évolutions démographiques et les enjeux sociaux et humains.

Certaines personnes participeront à l'association à titre personnel, d'autres seront mandatées par une association de terrain.

Courants d'Agés tiendra une liste des associations participant à son action. La participation active d'une personne mandatée par chaque association tient lieu d'adhésion au réseau.

Art. 5. L'association est composée de membres effectifs et de membres adhérents.

Le nombre des membres effectifs ne peut être inférieur à trois. Seuls les membres effectifs jouissent des droits accordés aux

associés par la loi et les présents statuts.

Sont membres effectifs :

1° les soussignés;

2° tout membre adhérent qui, présenté par deux associés ou membres effectifs au moins est admis en qualité de membre effectif par décision de l'assemblée générale réunissant les deux tiers des voix présentes.

3° les membres du Conseil d'Administration élus valablement, pour la durée de leur mandat.

Sont membres adhérents, les personnes qui peuvent aider l'association ou participer à ses activités et qui s'engagent à en respecter les statuts et les décisions prises conformément à ceux-ci.

Art. 6. Les admissions de nouveaux membres adhérents sont décidées souverainement par le conseil d'administration et soumises à approbation définitive lors de l'assemblée générale suivante.

Art. 7. Les membres effectifs et adhérents sont libres de se retirer à tout moment de l'association en adressant, par écrit, leur démission au conseil d'administration.

L'exclusion d'un membre effectif ou adhérent ne peut être prononcée que par l'assemblée générale à la majorité des deux tiers des voix présentes.

Le conseil d'administration peut suspendre, jusqu'à décision de l'assemblée générale, les membres qui se seraient rendus coupables d'infraction grave aux statuts ou aux lois.

Art. 8. Le membre démissionnaire, suspendu ou exclu, ainsi que ses héritiers ou ayants droit n'ont aucun droit sur le fonds social.

Ils ne peuvent réclamer ou requérir, ni relevé, ni reddition de compte, ni apposition de scellés, ni inventaires.

TITRE IV. — Cotisations

Art. 9. Les cotisations sont fixées par l'assemblée générale annuellement avec un maximum de 10 000 francs. Celle-ci veille à ce que les montants soient adaptés lorsqu'il s'agit de personnes présentes à titre personnel ou mandatées par une association. Pour raisons sociales, le conseil d'administration peut déroger à la règle et soit adopter, soit dispenser un membre du paiement de la cotisation.

TITRE V. — Assemblée générale

Art. 10. L'assemblée générale est composée de tous les membres effectifs. Les membres adhérents sont invités à l'assemblée générale.

Elle est présidée par le président du conseil d'administration, ou s'il est absent, par le vice-président ou par l'administrateur délégué.

Art. 11. L'assemblée générale est le pouvoir souverain de l'association. Elle possède les pouvoirs qui lui sont expressément reconnus par la loi ou les présents statuts.

Sont notamment réservées à sa compétence :

- les modifications aux statuts sociaux;
- la nomination et la révocation des administrateurs;
- l'approbation des budgets et des comptes;
- la dissolution volontaire de l'association;
- les exclusions des membres.

Art. 12. Il doit être tenu au moins une assemblée générale chaque année. L'association peut être réunie en assemblée générale extraordinaire à tout moment par décision du conseil d'administration.

Chaque réunion se tiendra aux jour, heure et lieu mentionnés dans la convocation.

Tous les membres doivent y être convoqués.

Art. 13. L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration par lettre ordinaire ou par carte postale adressée à chaque membre au moins cinq jours ouvrables avant l'assemblée générale, et signée par un administrateur au nom du conseil d'administration.

L'ordre du jour est mentionné dans la convocation. Sauf dans les cas prévus aux articles 8, 12 et 20 de la loi du 27 juin 1921, l'assemblée peut délibérer valablement sur des points qui ne sont pas mentionnés à l'ordre du jour.

Art. 14. Une assemblée générale extraordinaire doit être convoquée par le conseil d'administration lorsqu'un cinquième des membres en fait la demande.

Art. 15. Tous les membres effectifs ont un droit de vote égal à l'assemblée générale, chacun disposant d'une voix. Les membres adhérents n'ont pas le droit de vote. Ils peuvent néanmoins assister aux assemblées générales avec voix consultative.

Les membres effectifs peuvent se faire représenter par un autre membre effectif. Chaque membre effectif ne peut être titulaire que d'une seule procuration.

Art. 16. Les résolutions sont prises à la majorité simple des voix présentes ou représentées, sauf dans le cas où, il en est décidé autrement par la loi ou par les présents statuts.

En cas de partage des voix, celle du président ou de l'administrateur qui le remplace est prépondérante.

Art. 17. L'assemblée générale peut délibérer valablement sans qu'un quorum soit requis. Elle statuera à majorité simple hormis les cas prévus par les présents statuts.

Le fonctionnement de l'assemblée générale suivra la réglementation prévue par la loi du 27 juin 1921 et les dispositions

contenues dans le règlement d'ordre intérieur.

Art. 18. Les décisions de l'assemblée générale sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président et un administrateur.

Ces procès-verbaux sont conservés au siège social où tous les membres peuvent en prendre connaissance. Les membres ainsi que les tiers justifiant d'un intérêt, peuvent demander des extraits de ces procès-verbaux, signés par le président du conseil d'administration et par un administrateur. Toute modification aux statuts doit être publiée aux annexes au *Moniteur belge*. Il en est de même de toute nomination, démission ou révocation d'administrateur.

TITRE VI. — Administration

Art. 19. L'association est administrée par un conseil d'administration de *quatre* membres au moins, nommés par l'assemblée générale pour un mandat de trois ans renouvelable, à la majorité simple, et en tout temps révocables par elle, à la majorité des deux tiers. Les membres du Conseil d'administration sont, soit des membres effectifs ou adhérents, soit des personnes externes à l'association.

Art. 20. En cas de vacance d'un mandat, un administrateur peut être nommé à titre provisoire par l'assemblée générale. Il achève dans ce cas le mandat de l'administrateur qu'il remplace.

Art. 21. Le conseil désigne parmi ses membres un président, un vice-président, un trésorier, un secrétaire et un administrateur délégué.

En cas d'empêchement du président, ses fonctions sont assumées par le vice-président ou par l'administrateur délégué.

Art. 22. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs.

Il ne peut statuer que si la majorité des ses membres est présente. Ses décisions sont prises à la majorité absolue des votants, la voix du président ou celle de son remplaçant étant, en cas de partage, prépondérante.

Art. 23. Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'association. Sont seuls exclus de sa compétence, les actes réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale.

Art. 24. Le conseil d'administration nomme soit lui-même, soit par mandataire, tous les agents, employés, et membres du personnel de l'association et les destitue. Il détermine leur occupation et leur traitement.

Les rapports entre l'association et les employés sont décrits dans le règlement d'ordre intérieur.

Art. 25. A défaut de stipulation spéciale dans le procès-verbal du conseil d'administration, tout administrateur signe valablement les actes régulièrement décidés par le conseil d'administration. Il n'aura pas à justifier de ses pouvoirs vis-à-vis des tiers.

Art. 26. Les administrateurs ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle et ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat. Celui-ci est exercé à titre gratuit.

TITRE VII — Règlement d'ordre intérieur

Art. 27. Un règlement d'ordre intérieur sera présenté par le conseil d'administration à l'assemblée générale.

Des modifications à ce règlement pourront être apportées par une assemblée générale statuant à la majorité simple des membres présents ou représentés.

TITRE VIII. — Dispositions diverses

Art. 28. L'assemblée générale pourra désigner un commissaire, associé ou non, chargé de vérifier les comptes de l'association et de lui présenter son rapport annuel. Elle déterminera la durée de son mandat.

Art. 29. En cas de dissolution de l'association, l'assemblée générale désignera le ou les liquidateurs, déterminera leurs pouvoirs et indiquera l'affectation à donner à l'actif net de l'association.

Art. 30. Dans tous les cas de dissolution volontaire ou judiciaire, à quelque moment, ou pour quelque cause qu'elle se produise, l'actif net de l'association dissoute sera affecté à des œuvres similaires, à désigner par l'assemblée générale.

Dispositions transitoires

L'assemblée générale de ce jour a élu en qualité d'administrateurs :

Jean-Pierre Haquin, Françoise Du Fontbare, François Verhulst, Pieter Capet, Valentine Charlot plus amplement qualifiés ci-dessus, qui acceptent ce mandat.

Les administrateurs ont désigné en qualité de :

Président : François Verhulst

Trésorière : Françoise Du Fontbare.

Secrétaire : Valentine Charlot

Fait à Bruxelles, le 7 mai 2010. (Suivent les signatures.)

Statuts amendés par l'Assemblée générale le 5 septembre 2001, le 15 juin 2004 et le 7 mai 2010.

Annexe 2 : Carte et dépliant envoyé

Annexe 3 : Courants d'âges se met au vert : Récit, Accords, programme du week-end

Voir dossier joint

Annexe 4 : Envoi portail

Annexe 5 : Convention de partenariat pour les Carrefours des Générations 2011

OFFRE DE COLLABORATION DES CARREFOURS DES GENERATIONS 2011

Suite à l'expérience et à l'évaluation des deux premières éditions des Carrefours des Générations, l'asbl Courants d'Âges propose d'adapter son offre de collaboration pour l'opération des Carrefours des Générations 2011 aux réalités de celle-ci.

Présentation

Courants d'Âges en tant que Réseau de l'intergénération en Communauté française rassemble les expériences de terrain, les actualités, les réflexions menées dans le domaine des relations et de la solidarité entre les générations.

Dans le cadre de l'opération Carrefours des Générations, Courants d'Âges peut offrir son expérience et ses "outils" pour soutenir la mise en place de programmes de qualité, en terme de contenu, auprès des communes participantes.

Offre 2011

1. Définir et clarifier le partenariat

- Présentation de Courants d'Âges, de son réseau et de son rôle dans l'opération Carrefours des Générations auprès des communes en terme d' « aide » et/ou « conseiller »

2. Consacrer plus de temps à la réflexion et compréhension du concept de l'intergénérationnel

- Courants d'Âges participe à la réunion du comité de pilotage

Consolidation du message vers plus de « qualité » des activités présentées

Lors de réunions d'information et de travail avec les communes :

- Sensibilisation aux enjeux et à l'importance de la solidarité entre générations au travers d'un exposé oral
- Présentation de clés pour aider la mise en place d'activités intergénérationnelles
- Présentation du réseau et des outils existants (sites, guides méthodologiques, mallettes pédagogiques,...) qui peuvent aider à la mise en place d'activités et enrichir la réflexion sur les liens entre les générations
- Lors d'une réunion en début d'opération (novembre 2010) afin d'aider les communes à trouver des ambassadeurs et à élaborer leur programme, Courants d'Âges leur présentera des activités 2009/2010 qui réunissent à la fois contenu et attractivité, et des activités "inspirantes" que les communes pourraient mettre en œuvre.
- Organisation d'un « atelier de travail » (janvier/février) avec les responsables communaux afin de se pencher ensemble sur les programmes des communes en cours de construction.
 - Sur les moyens pour favoriser les rencontres entre les générations
 - Sur la mise en valeur des projets

3. Aider et soutenir les communes

- Participation à toutes les réunions de coordination et de travail organisées par la Fondation Roi Baudouin

Suivi des réunions :

- Transmettre aux responsables communaux les différents documents présentés lors des réunions.
- Envoyer aux communes une liste type d'institutions à contacter pour les aider à repérer les activités intergénérationnelles sur leur territoire et mettre en place leur programme. Une attention particulière sera attribuée aux communes qui participent pour la première fois à l'opération.

Lors de la permanence téléphonique et par email :

- Orienter les responsables communaux vers des personnes qui réalisent des projets intergénérationnels en lien avec leur demande
- Orienter les personnes (associations, promoteurs de projet) qui désirent participer aux Carrefours des Générations vers les communes participantes
- Répondre aux questions liées au caractère intergénérationnel des activités des communes participantes qui nous contactent.

Sur le site www.carrefoursdesgenerations.be :

- Relire la dimension intergénérationnelle des activités
- Valider la case intergénérationnelle

4. Implication de son réseau

- Etre attentif à ce que les membres du réseau Courants d'Âges disposent des informations sur l'opération
- Inciter les membres du réseau à rejoindre les programmes des communes participantes
- Obtenir un retour des membres sur leur implication ou non-implication aux Carrefours des générations.

5. Promotion de l'opération

- Fournir des contenus rédactionnels aux partenaires presse
- Promouvoir l'évènement en diffusant l'information sur notre portail www.intergenerations.be, dans notre newsletter, auprès de notre réseau et à notre mailing liste.

6. Evaluation

- Visite de plusieurs communes participantes lors du week-end du 2-3 avril 2011.
- Participation au processus d'évaluation en interrogeant les membres du réseau qui se sont impliqués dans l'opération
- Participation au processus d'évaluation en faisant part de nos observations et réflexions sur le déroulement de l'opération
- Participation à la réunion d'évaluation avec les communes organisée par la Fondation Roi Baudouin

Dans le cadre de ses missions d'échange et d'information menées tout au long de l'année, et en fonction de ses disponibilités Courants d'Âges sera particulièrement attentif aux demandes des communes qui souhaitent que l'asbl participe leur réunion d'évaluation avec les ambassadeurs.

Toute tâche hors offre

Tout supplément à cette présente offre fera l'objet d'un avenant et sera sujet à négociation notamment financière.

Ex : organisation de réunions supplémentaires, déplacements, ...